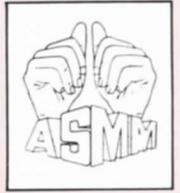


VOIR DIRE

NUMÉRO 3
JANVIER — FÉVRIER 1984

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



VIVRE SA
SURDITÉ

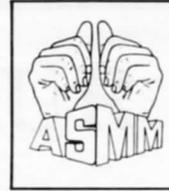


VIDÉO-SOURDS inc.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	4
Par Arthur Leblanc	
NOS LECTEURS NOUS DISENT	5
LE MOT DU RÉDACTEUR	5
Par Robert Forgues	
SALUT, RAYMOND	8
Par Michel Lamarre	
LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE SOUS-TITRAGE	18
Par Arthur LeBlanc Cette décision pourrait coûter 9 millions \$	
QUÉBEC DEVRA FOURNIR UN DÉCODEUR À UN MONTRÉALAIS MALENTENDANT	9
Par Huguette Roberge	
LA BOURGADE, UN NOUVEL ORGANISME POUR LES SOURDS	15
Par Guy Chevalier	
LE PERSONNEL DU CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR	10
LA VILLA NOTRE-DAME-DE-FATIMA: DES SERVICES ACCRUS POUR LE BÉNÉFICE DES ENFANTS SOURDS	19
Par Marc Gagnon, directeur général	
SERVICE DE THÉRAPIE DES SOURDS AVEUGLES AU MANOIR CATIERVILLE	16
Par Ginette Jacob	
NOUVELLES CONCERNANT LE SOUS-TITRAGE DES ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES À RADIO-CANADA	17
VIDÉO-SOURDS Inc., LES PRODUCTEURS DE «VIVRE SA SURDITÉ»; UN PEU D'HISTOIRE	12
Par Robert Forgues	
INTERPRÉTATION GESTUELLE POUR LES PATIENTS SOURDS À L'HÔPITAL NOTRE-DAME	14
Par Richard Bernard	
L'ASSOCIATION MONTRÉLAISE DE CURLING POUR LES SOURDS	22
NOUVELLES DE LA LIGUE DE QUILLES DU C.L.S.M.	21
Par Robert Beauchamp, secrétaire	

VOIR DIRE



Revue publiée par
l'Association des Sourds
du Montréal métropolitain Inc.



Denis Harrison

Coordonnateur du projet
«Communication-Sourds» interprète



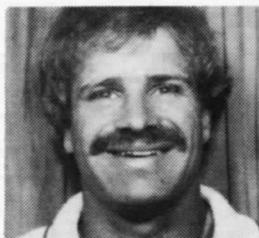
Danielle Goulet

Secrétaire, agent d'information pour les
sourds. Comptable



Robert Forgues

Rédacteur en chef de la revue



André Guillemette

Concepteur graphique, responsable de
la production de la revue



Sylvie Sawyer

Préposée à l'abonnement

VOIR DIRE

Association des sourds du
Montréal métropolitain
Inc.

3600, rue Berri, suite 409-A,
Montréal, Qué. H2L 4G9

Revue bimestrielle publiée avec la
collaboration des associations de sourds de la
province de Québec.

COMPOSITION ET IMPRESSION:
Imprimerie Alex inc.
163 rue Collin,
St-Jean-sur-Richelieu, Qué. J3B 6B6

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en
s'adressant à l'adresse ci-haut mentionnée.

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque nationale du
Québec.
Bibliothèque nationale du Canada

ÉDITORIAL



Par Arthur LeBlanc

Dans le dernier numéro de la revue ENTENDRE, de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, nous avons été flattés de voir dire quelques mots sur notre revue VOIR DIRE et sur la communauté des sourds québécois. Le rédacteur d'ENTENDRE, Pierre-G. Vennat, y parlant de moi-même comme de son ami, je m'empresse de lui rendre la pareille, puisque nous sommes en effet des compagnons de travail au journal LA PRESSE.

Cependant, en ce qui concerne ses commentaires au sujet des publications qui intéressent les handicapés auditifs, nous avons relevé certains oublis que nous aimerions combler ici. Tout d'abord, il existait déjà une revue fort populaire auprès des sourds et de leurs parents, bien avant ENTENDRE, et qui fut en existence plus longtemps que ENTENDRE, avant de s'éteindre. Il s'agit de L'AMI DES SOURDS. Cette revue était rédigée par les éducateurs spécialisés oeuvrant auprès des sourds, et comportait maints commentaires et articles rédigés par des sourds eux-mêmes. J'ai moi-même collaboré avec cette revue pendant mes études à l'institution des sourds de Montréal et même pendant quelques années encore, après la fin de mes études.

Si la revue L'AMI DES SOURDS s'est éteinte, c'est qu'elle n'a pas su s'adapter à l'évolution de l'éducation des sourds, qui est passé du secteur privé au secteur public, avec toutes les conséquences que cela a comporté et comporte encore, pour le meilleur ou pour le pire. Il ne faut pas oublier que, si le système d'éducation des sourds n'avait pas évolué de la sorte, il est probable que l'AQEP n'aurait pas sa raison d'être et n'aurait jamais vu le jour, et encore moins la revue ENTENDRE.

Je suis bien d'accord pour dire que ENTENDRE et VOIR DIRE sont deux revues distinctes qui peuvent très bien se compléter. La haute qualité intellectuelle du contenu de ENTENDRE est toute à l'honneur de la formation spécialisée et même journalistique d'une partie des auteurs de ses articles. VOIR DIRE ne prétend pas lui faire concurrence sur ce point. D'ailleurs, les sourds, handicapés auditifs comme ils sont, comment le pourraient-ils? De toute façon, la clientèle de VOIR DIRE n'accepterait pas le contenu d'ENTENDRE qui, répétons-le, est destiné à certains parents, aux intervenants et aux spécialistes d'audiologie, plutôt qu'aux parents des sourds gestuels, et encore moins à ces derniers. Enfin, j'espère que le lecteur comprendra que ces choses sont dites sans aucune malice de ma part.

Et sur ce, salut!

VOUS AIMEZ VOIR DIRE? ALORS ABONNEZ-VOUS!

ABONNEMENT RÉABONNEMENT
CHANGEMENT D'ADRESSE

Prix de l'abonnement bimestriel
(à tous les deux mois):

9 \$ par année et *trois* numéros successifs
(mars 84 à août 84)

15 \$ par année et *six* numéros successifs
(sept. 84 à août 85)

21 \$ par année et *neuf* numéros successifs
(mars 84 à août 85)

Carte de membre de l'A.S.M.M.:
2 \$ par année

Ci-inclus mon chèque mandat postal
Faites votre paiement à l'ordre de: Revue VOIR DIRE.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Envoyez votre paiement à l'adresse suivante:
Revue VOIR DIRE
3600, rue Berri, bur. 409-A
Montréal, QC
H2L 4G9

 : 284-2581 poste 166 (TTY) ou poste 167 (voix).

LE MOT DU

RÉDACTEUR

par Robert Forgues



Ce troisième numéro de **VOIR DIRE** est le dernier à être rédigé dans le cadre du projet «COMMUNICATION-SOURDS» de l'Association des sourds du Montréal métropolitain, Inc., et il a été imprimé après la fin du projet. Mais la revue continuera d'être publiée par l'ASMM.

Nous avons également dû augmenter le prix de l'abonnement à la revue, ainsi que le prix des insertions publicitaires, afin d'assurer la permanence de la revue, car les frais d'impression ne seront plus payés par le projet, maintenant terminé, mais seulement avec les revenus provenant des abonnements et de la publicité. Cependant, nous n'avons pas l'intention de faire du profit, mais seulement de payer l'impression et l'expédition de la revue.

Un autre changement, c'est que, le projet «COMMUNICATION-SOURDS» étant maintenant terminé depuis le 13 janvier, tous nos collaborateurs sont maintenant bénévoles. Ce changement nous permet d'accueillir de nouveaux collaborateurs, qui n'avaient pas pu être engagés dans le projet. Vous serez certainement heureux de faire leur connaissance en lisant le prochain numéro.

Vous avez aussi remarqué, j'en suis sûr, que nous avons dû encore une fois apporter des modifications à notre personnel. C'est ainsi que M. Denis Harrison et Mlle Danielle Goulet ont été appelés à remplacer Mme Diane Lavoie et Francine Morin, qui nous ont quittés pour des raisons personnelles.

Enfin, pour terminer, je désire inviter de nouveau tous et chacun d'entre vous à nous écrire ou à nous envoyer des articles, des nouvelles et des photos sur ce qui se passe dans le monde des sourds. Nous serons toujours heureux de les publier. Et ne soyez pas gêné à cause de vos difficultés en français, car nous serons toujours prêts à corriger votre texte afin que vous soyez fiers de voir votre article publié dans votre revue **VOIR DIRE**.

Et, sur ce, aurevoir et bonne lecture!

NOS LECTEURS NOUS DISENT...

Monsieur Robert Forgues
Rédacteur en chef
Revue VOIR DIRE

Une copie de la première parution de la revue VOIR DIRE me fut adressée. Ce geste a été grandement apprécié de ma part et tu m'en vois très honorée.

Peu souvent, les gens prennent le temps de s'arrêter quelques minutes pour féliciter les initiateurs d'un projet intéressant. Je voudrais que tu te fasses ambassadeur et que tu adresses à toute l'équipe impliquée dans la revue mes plus vives félicitations pour cette magnifique production. Je voudrais assurer chacun de vous de ma plus entière satisfaction et vous communiquer tous les remerciements mérités étant consciente du temps, des énergies et des contraintes qu'un tel travail exige.

Souhaitant longue vie à la revue VOIR DIRE, je te prie d'accepter, Robert, mes salutations sincères.

Ginette Fortin
Conseiller pédagogique pour
adultes handicapés de l'ouïe.
Service de l'éducation des adultes C.E.C.M.

NOS LECTEURS NOUS DISENT...

Hommage à Raymond Dewar

Cette lettre fut écrite à la suite du décès du comédien sourd Raymond Dewar, et fut publiée dans le journal LA PRESSE du 25 novembre 1983.

— La rédaction

Il y a à peine un mois nous avons travaillé ensemble toute une journée sur un comité de sélection. J'ai eu la chance alors de dîner avec toi et de jaser de choses et d'autres. À travers ces sept heures passées ensemble, j'ai découvert en toi un homme déterminé à défendre le sourd québécois. J'ai compris qu'à travers ton radicalisme, tes colères, tes moments d'agressivité, tu cachais une volonté ferme de défendre le droit du sourd québécois d'être un citoyen à part entière, en accédant à une vie «normale» malgré les limites que lui imposait sa surdité.

Dans la franchise, tu ne manquais jamais l'occasion de rappeler notre devoir «d'entendant» à l'égard du handicapé auditif. Sans cesse, tu nous rappelais l'évidence même: «Le sourd est une personne handicapée auditive». C'est une vérité de La Palice... mais combien de professionnels de la surdité oublient de s'adapter à la personne sourde qui requiert leurs services... comme si tout le fardeau de la déficience devait être assumé par le sourd lui-même.

Pour les entendants et pour les sourds tu es et resteras une personne importante. Tu avais une mission à vivre au milieu de nous, celle d'être une personne «sourde» viscéralement engagée pour la promotion du sourd québécois. Je t'ai vu partout où l'on parlait de surdité: aux congrès de l'AQÉPA, au Conseil d'administration de l'AQÉPA, au CODA, aux Journées-Rencontres en déficience auditive, à la Polyvalente Lucien-Pagé, à l'Institut des Sourds de Montréal, à l'École d'Orthophonie et Audiologie de l'Université de Montréal.

Tu étais omniprésent. Tu as joué un rôle très important de leader «sourde», et tu as revendiqué pour ce sourd québécois, le droit d'accéder au Québec à une éducation collégiale et universitaire. Le premier, tu t'inscris dans une université québécoise où tu bénéficias des services d'interprétation gestuelle pour obtenir un bac en éducation spécialisée. Tu devins ce professeur aimé de ces étudiants sourds. J'espère qu'à travers ce départ subit, ils garderont en mémoire ce modèle de «combatant» que tu as toujours été.

Pour ma part, je te garde dans mon cœur et suis sûre que je resterai longtemps marquée par la haute qualité de ton engagement social dans la cause de la surdité.

Qu'à la suite, d'autres sourds québécois prennent la relève dans ce combat quotidien contre «la surditude» pour l'égalité.

Josette LE FRANÇOIS, PhD
Professeur agrégé à l'École
d'Orthophonie et d'Audiologie
de l'Université de Montréal
et directeur adjoint
à la revue ENTENDRE.

Madame Josette Le François
Professeur agrégée
École d'Orthophonie et d'Audiologie
Université de Montréal

Madame,

J'ai lu avec émotion la lettre que vous avez fait paraître dans le journal LA PRESSE du 25 novembre dernier, intitulée «Hommage à Raymond Dewar». Même si, personnellement, je le dépasse d'une génération, comme bien d'autres sourds, je le considère comme notre leader, probablement le meilleur sourd francophone québécois, dont le talent fut exceptionnel. En effet, malgré sa relative jeunesse, soit à peine la trentaine, il avait déjà la maturité et les qualités d'un leader.

De nos jours, les droits des handicapés sont mieux reconnus, mais il n'en a pas toujours été ainsi. La création de l'Office des personnes handicapées du Québec est d'ailleurs relativement récente et, encore là, nous avons l'impression que les sourds, les handicapés auditifs, sont les derniers à être reconnus. C'est, selon eux, parce que leur handicap est invisible. Pourtant, malgré cette invisibilité, que de problèmes de communication le sourd ne doit-il pas affronter chaque jour de sa vie? Nous savons que Raymond y a été pour beaucoup dans la prise de conscience grandissante à laquelle on assiste maintenant face aux problèmes posés par la surdité et dans la reconnaissance des droits des handicapés auditifs et pourtant, malgré ces progrès, il reste encore beaucoup à faire. Dans certains milieux en effet, le sourd continue à se buter à un mur d'incompréhension et de préjugés.

Pendant, lorsque vous dites que Raymond a été le premier à s'inscrire à une université, où il bénéficia des services d'interprétation gestuelle, je dois malheureusement vous contredire, car il est certain qu'il n'a probablement jamais bénéficié des services d'interprétation gestuelle. Néanmoins, ses nombreuses interventions pour faire valoir le droit des sourds à bénéficier de tels

services ont été décisives, puisque les sourds qui se sont inscrits après lui ont pu bénéficier de ces services, tant au cégep qu'à l'université... Vous les entendants, vous ne pourrez probablement jamais concevoir combien c'était frustrant pour beaucoup de sourds des générations précédentes qui désiraient poursuivre leurs études mais qui, leurs études secondaires terminées, se butaient invariablement à un mur... infranchissable. On peut difficilement pardonner cet affront, car on ne vit qu'une fois, et on ne peut refaire sa vie.

Il existait bien quelques «érudits» qui ont franchi cet obstacle, avant et après Raymond, en s'anglicisant pour s'inscrire à l'une des deux seules Écoles de haut savoir du monde occidental spécialisées pour les sourds, l'une à Washington, U.S.A., spécialisée en arts et sciences humaines, l'autre à Rochester, U.S.A., qui est un collège technique. Mais Raymond, lui, était trop fier d'être francophone québécois, et c'est pourquoi il a finalement fait tomber la «barrière».

Sans vouloir déprécier les mérites de Raymond, il faut toutefois reconnaître que beaucoup de travail pour l'avancement des sourds a été fait par d'autres personnes sourdes avant lui, mais Raymond en a récolté les fruits.

Le choc de sa disparition passée, on a beau y mettre notre volonté et penser le contraire, on se sent impuissants, démunis et las devant ce que vous appelez si justement le «combat quotidien contre la «surditude» pour l'égalité», car la mission et surtout la vocation de «combatant» n'est pas donnée à n'importe qui.

Arthur LeBlanc

N.B.: Nous désirons vous rappeler que l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc., a récemment créé la Fondation Raymond Dewar, pour perpétuer sa mémoire et afin que ses oeuvres portent fruit.

En ce qui concerna la «surditude», il convient de préciser que les sourds sont farouchement en faveur d'une «surditude culturelle», ou d'une forte appartenance au «monde des sourds», lequel est basé sur le langage gestuel québécois. La sorte de «surditude» que les sourds rejettent, c'est celle qui est causée par la discrimination dont ils sont encore trop souvent les victimes.

— La rédaction.



Photo prise le 20 juin 1969, à l'occasion du 10e anniversaire d'enseignement aux sourds de Jean-Jacques-Archambault. On reconnaît dans l'ordre habituel: Assis: Michel Carignan, Jean-Jacques Archambault, RAYMOND DEWAR. Debout: Yvon Mantha, Jean-François Barbeau, Michel Trottier, Richard Véronneau, Robert Riopel, Michel Leroux, Claude Lanouette, Jacques Giguère, Louis Dionne et Robert Forgues.

COMMUNICATIONS

Nouvelles concernant le sous-titrage

Ottawa — Le sous-titrage codé des nouvelles de 10 heures présentées aux deux réseaux de télévision anglais et français de Radio-Canada commencera au plus tard en avril 1984. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le président de la Société, Pierre Juneau.

Le Téléjournal, au réseau français, sera sous-titré à compter du début de janvier 1984, du lundi au vendredi. Plus tard, le service sera offert tous les soirs.

Le sous-titrage codé du résumé quotidien «Update» des nouvelles

diffusées à l'émission The National, du réseau anglais, commencera en février 1984, le sous-titrage de l'émission même débutant en avril.

Le sous-titrage codé est un procédé qui permet de lire l'essentiel de ce qui est dit dans une émission de télévision. Les sous-titres ne sont cependant visibles que si l'on se sert d'un décodeur spécial. Ainsi, le sous-titrage codé permet aux sourds ou aux malentendants de voir les mots qu'ils ne peuvent entendre.

À la première conférence mondiale sur le sous-titrage codé qui s'est tenue à Ottawa, M. Juneau a dit que le sous-titrage codé des nou-

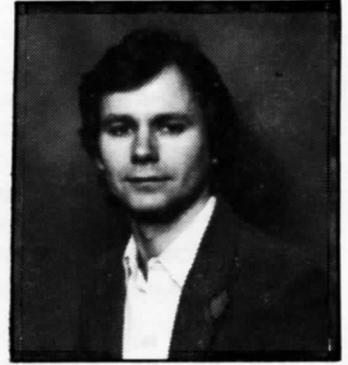
velles télévisées représentait une nouvelle étape dans l'amélioration que la télévision de Radio-Canada veut apporter au bénéfice des sourds et des malentendants. «Lorsque ce service sera en place, Radio-Canada se classera parmi les premiers au monde dans ce domaine», a déclaré M. Juneau.

La Société Radio-Canada diffuse actuellement environ cinq heures par semaine d'émissions canadiennes sous-titrées, à chacun de ses deux réseaux de télévision.

Les nouvelles sous-titrées compléteront la grille-horaire actuelle d'émissions déjà sous-titrées.

SALUT RAYMOND!

Par Michel LAMARRE



Les sourds ont perdu leur leader. Le jeudi 27 octobre restera gravé dans leur mémoire. Cette journée-là s'éteignait Raymond Dewar, victime d'un accident bête et stupide. Pour les rares personnes qui ne connaîtraient pas Raymond, disons que c'était un des plus ardents défenseurs des droits des sourds. Doté d'un caractère hardi et autoritaire, Raymond était aimé par les uns et contesté par les autres. Il n'en demeure pas moins que son acharnement à pousser plus loin en aura fait une figure dominante du monde des sourds.

Le soir du 27 octobre devait se dérouler la première de la pièce de théâtre «Les enfants du silence» de Mark Medoff. Raymond faisait partie de la distribution avec France Boulanger, une autre sourde qui nous fait honneur. Malheureusement, les spectateurs nombreux qui s'étaient rendus au Théâtre du Rideau Vert à cette occasion ont dû rester sur leur appétit, la pièce étant contremandée à cause de l'absence de Raymond.

Raymond aura été victime de son trop grand dévouement pour ses semblables. En effet, durant les semaines précédant sa mort, Raymond ne dormait que 4 à 5 heures par nuit. Il était sollicité un peu partout, il pratiquait pour la pièce et tenait aussi ses engagements réguliers comme professeur à la polyvalente Lucien-Pagé et au cégep du Vieux-Montréal.

En rentrant chez lui le soir du mercredi précédant le jour fatidique, il aurait, dans un excès de fatigue,

oublié de fermer le moteur de son auto qu'il avait garée dans son garage. Il s'est alors couché, inconscient du danger qu'il courrait, et aurait succombé à un empoisonnement au monoxyde de carbone, sa chambre étant située à l'étage supérieur, juste au-dessus du garage.

Vivant seul, son corps sans vie n'a été découvert que le lendemain soir, lorsque ses absences à la polyvalente et au théâtre éveillèrent les soupçons. Ce sont les policiers qui ont fait la macabre découverte au domicile de Raymond. Il va sans dire que ce fut la consternation dans le monde des sourds à l'annonce de la nouvelle.

Raymond participait à plusieurs activités. Il fut le fondateur de la revue Le Sourd Québécois, une revue d'information à l'intention des sourds qui a cessé ses activités en 1980. Il fut aussi actif au sein du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, du Centre Québécois de la Déficience Auditive, du Centre Roland-Major (centre de jour pour personnes âgées sourdes), de l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain et du comité de coordination pour l'implantation d'un centre canadien de sous-titrage.

Son oeuvre maîtresse demeure néanmoins l'implantation d'un système d'enseignement des signes québécois. Avec la collaboration de Paul Bourcier et de Julie Roy, il avait publié le premier dictionnaire sur les signes québécois et le premier programme de cours de langage ges-

tuel au Québec. Suite à son décès, la Fondation Raymond Dewar a vu le jour. Cette fondation a été formée pour faciliter la recherche et la continuité de son oeuvre en ce domaine.

Partout où un mouvement prenait forme pour doter les sourds de quelques avantages, Raymond y était présent. Son dévouement inlassable et son acharnement forcené auront laissé leurs marques dans le milieu de la surdité. Avec cette perte regrettable, les sourds se retrouvent donc sans leader. Il sera très difficile de le remplacer, mais il faut garder l'espoir.

Lors de son décès, Raymond n'était âgé que de 30 ans. Il devait célébrer son trente-et-unième anniversaire le 29 décembre prochain. Ayant côtoyé Raymond depuis les premiers pas de la revue Le Sourd Québécois, je fus durement touché par sa disparition. Et je ne suis pas le seul. Tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui ont sûrement éprouvé les mêmes sentiments.

Et comme nous l'avons appris lors du décès du coureur automobile Gilles Villeneuve, un champion ne meurt pas, son souvenir persiste toujours. Raymond était un champion dans son domaine. C'est pourquoi je désire lui rendre un dernier hommage par ces paroles: SALUT RAYMOND!



Cette décision pourrait coûter \$ 9 millions

QUÉBEC DEVRA FOURNIR UN DÉCODEUR À UN MONTRÉALAIS MALENTENDANT

Par Huguette Roberge



Ronald Théorêt

Sourd depuis sa naissance, un Montréalais de 26 ans, Ronald Théorêt, vient d'obtenir gain de cause devant la Commission des Affaires sociales contre l'Office des personnes handicapées du Québec, qui refusait de lui offrir, dans un plan de service, le coût d'achat d'un décodeur spécial lui permettant de suivre les émissions de télévision sous-titrées.

Cette décision sans appel risque d'entraîner une dépense de 9 375 000 \$ au gouvernement du Québec. 25 000 sourds étant susceptibles de faire une telle demande. Les plans de service de l'OPHQ offrent aux sourds des aides techniques (exemple: des sonodétecteurs déclenchant une lumière à la sonnerie du téléphone ou de la porte, aux pleurs d'un bébé ou à la fumée).

À la faveur du jugement de la Commission des Affaires sociales, il apparaît que ces plans de service de l'OPHQ seront réétudiés de manière à inclure les décodeurs télévisuels parmi les aides techniques.

Mme Dolorès Landry et M. Simon Brossard, commissaires de la Commission des Affaires sociales, ont statué dans leur jugement que «le handicap d'une personne sourde est avant tout un handicap de communication. Aujourd'hui, alors que le Québécois moyen passe de nombreuses heures par semaine, sinon par jour, à écouter la télévision, l'accès aux émissions télévisées est devenu essentiel pour que cette personne se sente reliée au reste de la société. M. Théorêt, qui est membre de l'exécutif de l'Association des sourds du

Montréal métropolitain et travaille à temps partiel à l'Institut des sourds de Montréal, est conscient d'avoir ouvert la voie à de nombreuses personnes sourdes qui voudront aussi bénéficier de la gratuité du décodeur. Il se déclare très satisfait de l'accueil fait à sa requête.

Son représentant, M. Bertrand Dion, de l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs, avait fait valoir devant la Commission qu'un décodeur, dans le cas d'une personne sourde, constitue un équipement nécessaire à sa réinsertion sociale.

En vertu d'un article du règlement régissant l'OPHQ, cet organisme gouvernemental peut assumer, en totalité ou en partie, le coût d'achat ou d'adaptation d'équipement et de fournitures nécessaires à la réinsertion sociale ou professionnelle ou à l'insertion scolaire d'une personne handicapée. C'est ce qu'on appelle les plans de service de l'OPHQ.

Au moment où les émissions sous-titrées se font de plus en plus nombreuses à la Société Radio-Canada, et où le sous-titrage du journal télévisé vient d'être annoncé pour bientôt, la Commission a reconnu que l'accès aux émissions télévisées permet à une personne de s'intégrer à la culture véhiculée sur les ondes. Pour lire ce qu'il est convenu d'appeler la «21e ligne» sur le petit écran, le décodeur spécial est nécessaire aux personnes souffrant de surdité. Cet appareil, vendu en exclusivité dans un grand magasin de Montréal, coûte 375 \$.

LA PRESSE, 8 décembre 1983

AVIS

Vous êtes dynamique! Vous recherchez un moyen de vous faire des revenus supplémentaires, et vous êtes chômeur ou assisté social. Que vous soyez sourd(e) ou entendant(e), si vous connaissez le langage gestuel, vous pouvez travailler pour un projet de l'A.S.M.M.

Comment y arriver?

Envoyez votre curriculum vitae (avec photo) le plus tôt possible, à l'adresse ci-dessous:

M. Jacques Gariépy (personnel)
Association des Sourds du Montréal
métropolitain, Inc.

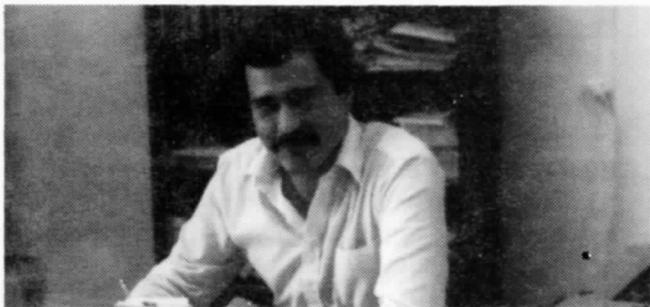
3600, rue Berri, bureaux 409 et 410
Montréal, Qué.

LE PERSONNEL DU CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR



Dolorès Boulé, coordonnatrice:

Elle assume la gestion du Centre, supervise le travail de l'équipe multidisciplinaire et oriente le développement des programmes et services en fonction des bénéficiaires.



François Lamarre, génagogue:

Il voit à la compréhension, par chacun des bénéficiaires, de leur plan d'intervention personnel, et en assure le suivi. Il oriente le développement des différents comités de bénéficiaires et supervise les différentes activités de la salle communautaire.



Jacynthe Auger, infirmière:

Elle voit au maintien de l'autonomie des bénéficiaires en ce qui touche leur santé (prise des signes vitaux, rendez-vous chez le médecin et chez le podiatre, etc.). Elle élabore et actualise un programme d'activités préventives et thérapeutiques à cet effet et, enfin, elle procède à l'évaluation des demandes d'admission.



Yvon L'Espérance, chef cuisinier:

En collaboration avec la technicienne en diététique, il élabore les menus du Centre de Jour et cuisine les repas en fonction d'une alimentation saine et nutritive.



Le Regroupement des bénéficiaires du Centre de jour Roland-Major:

Il a pour but de contribuer aux efforts du Centre de jour visant à maintenir à domicile les personnes âgées sourdes du Montréal métropolitain, ainsi que de défendre les droits des bénéficiaires en les représentant auprès de la direction du Centre de Jour Roland-Major.

Il est composé des membres suivants:

Simone Laframboise, présidente,
Aimé Garceau, vice-président,
Thérèse Garceau, trésorière,
François Lamarre, secrétaire et personne-ressource

LE VÉCU DES BÉNÉFICIAIRES AU CENTRE ROLAND-MAJOR

par Robert Forgues

Pour faire suite à la présentation du centre de jour Roland-Major par M. François Lamarre, génagogue, parue dans le premier numéro de VOIR DIRE, nous vous présentons maintenant le vécu quotidien des bénéficiaires, tel qu'ils le perçoivent et l'expriment eux-mêmes.

— La rédaction.

Le Centre de jour Roland-Major pour personnes âgées sourdes, rattaché administrativement au Centre d'accueil Manoir Cartierville, compte environ 110 bénéficiaires inscrits. Mais, pour diverses raisons, telles que l'éloignement, le climat, l'intérêt plus ou moins grand des personnes sourdes pour telle ou telle activité, tous ne participent pas systématiquement à toutes les activités. En fait, chacun a le choix de participer aux activités qui l'intéressent. Les journées où le Centre est le plus fréquenté sont les mardis et vendredis, jours où un autobus va chercher les bénéficiaires à domicile le matin, puis les ramène chez eux en fin de journée. Il peut alors y avoir une bonne quarantaine de bénéficiaires regroupés autour des deux animateurs et huit animatrices d'activités.

Ces activités sont: le bricolage, la gymnastique douce, la pantomime, l'artisanat (macramé, simographie, poterie, etc.), la menuiserie, la pastorale et l'information sur la santé. Un bénéficiaire, M. Sylvain Jalbert, anime l'activité de menuiserie. De plus, les bénéficiaires peuvent jouer aux cartes ou au billard. Et les dames et les échecs ne sont pas interdits.

Outre ces activités, les bénéficiaires du centre de jour Roland-Major ont à leur disposition à plein temps les services d'une équipe professionnelle multi-disciplinaire comprenant, à plein temps, une coordonnatrice, Madame Dolorès Boulé, un génagogue (M. Lamarre), une infirmière et une diététicienne et, à temps partiel, un aumônier et une travailleuse sociale. Cette équipe professionnelle participe à la planification des activités des

bénéficiaires, mais son rôle premier est administratif, préventif et thérapeutique et, en ce qui concerne les activités sociales, elle ne se préoccupe que de voir à ce qu'elles soient bénéfiques aux bénéficiaires.

Un comité des bénéficiaires du centre Roland-Major existe maintenant, sous le nom de Regroupement des bénéficiaires du Centre Roland-Major, et fonctionne avec succès. Composé de Mme Simone Laframboise, présidente, de M. Aimé Garceau, vice-président, de Mme Thérèse Garceau, trésorière (sourds), et de M. François Lamarre, secrétaire (entendant), ce comité représente les bénéficiaires auprès de la direction du Centre et lui fait part de leurs besoins, de leurs désirs et, éventuellement, de leurs plaintes. Il voit aussi à proposer à la direction des projets d'activités et de sorties, et il organise des activités destinées à recueillir des fonds pour les sorties et pour du matériel qui sera à l'usage exclusif des bénéficiaires.

La participation des bénéficiaires aux différentes activités mises à leur disposition leur permet d'organiser au moins un bazar par année, auquel le public est invité. Cette année, tous les profits réalisés de cette façon iront au comité des bénéficiaires.

Selon les membres du comité, les bénéficiaires sont satisfaits des animateurs et animatrices des activités, et la communication avec eux s'établit et se maintient facilement grâce au langage gestuel, et à l'écriture au tableau si nécessaire. Ils sont aussi satisfaits des repas qui leur sont servis le midi, amoureusement préparés par le chef cuisinier entendant Yvon L'Espérance, bien qu'ils aient toute liberté pour apporter leur propre dîner.

Le comité des bénéficiaires est présentement à planifier la célébration de Noël au Centre de jour, après avoir organisé des célébrations semblables pour l'Halloween et la Ste-Catherine. Il invite chaleureusement toutes les personnes sourdes retraitées de la région de Montréal à se joindre au groupe des usagers du Centre Roland-Major et à participer à leurs activités.



Marie-Paule Forcier et Maria Desrosiers confectionnent une poupée de chiffons.



Deux bénéficiaires du CRM, M. Roland Mailhot et un ami, jouent au billard.

VIDÉO-SOURDS, Inc., LES PRODUCTEURS DE «VIVRE SA SURDITÉ»: UN PEU D'HISTOIRE

Par Robert Forgues

Ceux qui, parmi vous, êtes abonnés à la télévision communautaire (au câble) connaissez sans doute la populaire émission «vivre sa surdité» et son sympathique animateur, Yvon Mantha. Nous vous présentons ici l'intéressante histoire de cette émission, ainsi que les quatre personnes dynamiques qui composent l'équipe de production de Vidéo-Sourds Inc.

— La rédaction

Serge Martel, de Montréal, président du comité d'administration de Vidéo-Sourds, est un entendant dont les parents sourds, M. et Mme Denis Martel, d'Iberville, sont bien connus dans la région du Haut-Richelieu. Il connaît très bien le langage gestuel, dont il dit que c'est sa langue maternelle, et il s'est activement impliqué dans la fondation de l'Association des sourds du Haut-Richelieu, dont son père Denis Martel fut le premier président, poste qu'il détient encore aujourd'hui.

«Vivre sa surdité»

Autrefois propriétaire d'une disco mobile, Serge rêvait de posséder un équipement vidéo, à la fois pour son usage personnel et pour produire des émissions de télévision pour les sourds. Un de ses amis sourds, Yvon Mantha, de Montréal également, s'intéressait aussi à ce projet. Ils ont donc décidé de collaborer ensemble, d'autant plus qu'il fallait au moins deux personnes pour produire une émission de télévision: l'une derrière et l'autre devant la caméra. Yvon serait devant...

Pour réaliser son projet, Serge Martel magasinait pendant trois ou



quatre mois, à l'automne 1981, afin d'acheter son premier équipement vidéo: une caméra couleur, un magnétoscope VHS ½ pouce, un moniteur vidéo (c'est un écran de télévision) et un système d'éclairage. Ensuite, il communiqua avec Câblevision Nationale Ltée, de Montréal, afin d'obtenir des informations sur la marche à suivre pour produire une émission régulière.¹

Parmi les exigences exprimées par la compagnie, figuraient celles-ci:

1. S'entendre pour la production de 13 émissions de 30 minutes chacune, devant être télédiffusées au rythme d'une émission par semaine.
2. Produire la première émission dans la même semaine au cours de laquelle Serge avait pris contact avec la compagnie.

Serge a donc contacté Yvon Mantha, ainsi que deux autres de ses amis (entendants), Yvon et Jean Moreau (sans lien de parenté), qui étaient également intéressés à collaborer avec lui. Ensemble, ils ont contacté l'Association des sourds du Haut-Richelieu et ils sont allés

(1) Vidéo-Sourds Inc. Document d'accompagnement de son premier colloque.

produire leur première émission avec les administrateurs de cette association. C'était à la fin de mars 1982. Malheureusement, cette première émission ne fut pas un succès, à cause d'un problème majeur au niveau du montage, par manque d'expérience, et elle ne fut pas diffusée.

La première émission de «Vivre sa surdité» fut produite le 5 avril 1982, à Mascouche, au domicile de M. et Mme Benoit Ouellette, un couple de parents sourds de trois enfants entendants, et portait sur la vie familiale, avec ses joies et ses peines — et ses problèmes — quand les parents sont sourds et les enfants entendants. Par la suite, l'équipe Serge Martel et Yvon Mantha ont réussi à produire leurs treize émissions, tel que convenu.

Vidéo-Sourds

Au début, Serge Martel pensait que son projet ne durerait que trois mois, et qu'il n'y aurait pas assez d'activités dans le monde des sourds pour lui permettre de poursuivre l'expérience. Mais, au fur et à mesure que les émissions se succédaient, il s'est rendu compte que les sourds organisent beaucoup plus d'activités qu'il ne l'avait d'abord pensé. Il a donc décidé de continuer à produire des émissions.

Cependant, il était devenu nécessaire pour Serge et son groupe de s'organiser en association sans but lucratif pour obtenir des subventions, car les appareils vidéo coûtent très cher, et ils n'avaient encore reçu aucune aide financière, ayant toujours travaillé bénévolement depuis les débuts de «Vivre sa surdité».



Ils ont alors fondé l'Association Vidéo-Sourds, qui est devenue incorporée le 22 septembre 1982.

Les officiers de l'association sont: Serge Martel, président du conseil et réalisateur des émissions; Yvon Mantha, vice-président; et Yvon Moreau, secrétaire-trésorier. Quant à Jean Moreau, un jeune notaire entendant utilisant le langage gestuel, qui agissait comme secrétaire d'assemblée et conseiller en administration durant l'année 1981-1982, il a dû quitter le groupe en septembre dernier, pour se consacrer davantage à l'exercice de sa profession.

La fondation de Vidéo-Sourds Inc. eut pour effet d'accroître la demande d'émissions de la part des associations de sourds et des personnes qui désiraient que Vidéo-Sourds aille produire des émissions sur leurs activités. On recevait même de plus en plus de demandes de l'extérieur de Montréal.



Vidéo-Sourds organisa donc, dimanche le 10 avril 1983, un premier colloque, dans le but d'expliquer ses objectifs et ses projets aux représentants de toutes les associations de sourds du Québec. Selon Serge Martel, toutes les associations délè-

guèrent au moins un représentant à ce colloque, sauf une.

Tel qu'exprimés au cours du colloque, les projets de Vidéo-Sourds étaient de porter l'émission de 30 minutes à 60 minutes, de les produire et télédiffuser partout au Québec et d'obtenir un appui financier de la part des gouvernements fédéral et provincial. Ces objectifs furent atteints en octobre dernier, alors que la première émission d'une heure était télédiffusée par plusieurs compagnies de câblodiffusion du Québec. Au cours du même mois, Vidéo-Sourds apprenait que sa demande pour un projet «Relais» du Ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration était acceptée, ce qui allait donner un emploi temporaire à plein temps à trois personnes pour sept mois et demi, tout en permettant à l'équipe de Vidéo-Sourds d'améliorer la qualité technique de ses émissions, au niveau du montage, par la location d'un appareillage professionnel.



Le personnel employé par le projet de «Vidéo-Sourds est composé de: Yvon Moreau, Directeur, Thérèse Paré, secrétaire et interprète, et Yvon Mantha, qui y poursuit son travail habituel d'administration de l'association et de production des émissions. Par contre, Serge Martel continue d'exercer bénévolement ses importantes fonctions.

La production des émissions

Au niveau de la production des émissions de «Vivre sa surdité», l'équipe de Vidéo-Sourds se partage les tâches d'une façon très souple,

selon les diverses étapes de la production, qui sont les suivantes:

1. **Contact** téléphonique, par la voix ou par télécopieur, ou par la poste, avec la personne ou l'association choisie pour une prochaine émission, afin de discuter du contenu de l'émission. Souvent, c'est la personne ou l'association qui contacte Vidéo-Sourds pour les inviter à aller tourner une émission chez elle. Responsable habituel: Yvon Mantha.
2. **Visite** du lieu de la future émission, par un ou plusieurs membre(s) du groupe, pour vérifier les caractéristiques de l'éclairage, recueillir la documentation nécessaire à l'émission et se mettre d'accord sur une date pour l'enregistrement de l'émission sur cassette vidéo.
3. **Préparation** d'un questionnaire pour l'entrevue durant l'émission, élaboration du dossier, information des participants quant aux

sujets qui seront abordés durant l'émission. Responsable habituel: Yvon Mantha.

4. **Enregistrement:** Installation de l'équipement vidéo, ajustement de l'éclairage, synchronisation, enregistrement de l'émission, visionnement du premier enregistrement par les participants à l'émission (avant le montage). Toute l'équipe y participe, mais l'éclairage et la synchronisation sont effectués surtout par Yvon Moreau et Thérèse Paré.
 5. **Montage:** Ajout d'une musique de fond et de la voix, pour que les
- Suite à la page 14.

télespectateurs entendants comprennent ce que disent les sourds, coupures de certaines parties de l'enregistrement, pour que la durée de l'émission ne dépasse pas une heure. Responsables habituels: Yvon Mantha et Serge Martel.

Comme coordonnateur des opérations de production, Serge Martel est réalisateur des émissions et régisseur, ainsi que caméraman et monteur. Comme réalisateur, il est responsable de toutes les décisions qui sont prises avant, durant et après l'enregistrement de l'émission. Comme régisseur, il est responsable du déroulement de l'enregistrement (éclairage, durée, contenu, position de la caméra. Comme caméraman, il est responsable de filmer les personnes et de faire de belles images. Comme monteur, il est responsable du contenu final de l'émission, avec la musique et la voix, et aussi d'enlever (couper) les parties de l'enregistrement vidéo qui ne seront pas montrées dans l'émission.

Comme animateur, recherchiste et agent de relations publiques, Yvon Mantha est responsable du choix thématique des émissions, des contacts avec les associations et les personnes qui passeront à

l'émission, de la recherche des informations nécessaires pour les entrevues et l'information du public, ainsi que de l'animation de chacune des émissions (accueil, présentation, interview et remerciement des invités, annonce des divers communiqués des associations, explication de toute information jugée intéressante pour les téléspectateurs). C'est lui qui doit rendre l'émission populaire, par son dynamisme, son apparence physique, son sens de l'humour et son exquise courtoisie avec ses invités.

Comme responsable de l'éclairage, Yvon Moreau doit placer les projecteurs au bon endroit, pour que Serge ait une belle image sur son écran. Comme responsable de la synchronisation, Thérèse Paré doit voir à ce que tous les éléments de l'émission s'enchaînent correctement.

La programmation

Les émissions produites jusqu'à maintenant par Vidéo-Sourds peuvent être regroupées en cinq grands thèmes: les témoignages, la vie des associations, les divers services socio-économiques, les émissions de variétés et les émissions sportives. Le but poursuivi par ces di-

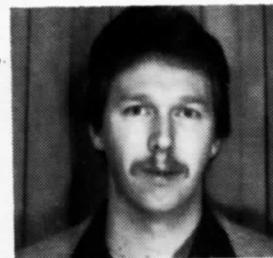
verses émissions est de sensibiliser et d'informer la population (entendante ou non) «sur cette réalité difficilement perceptible qu'est le handicap auditif».¹

Durant la première année de production de «Vivre sa surdité» (du 5 avril 1982 au 10 avril 1983), Vidéo-Sourds a réalisé 45 émissions, et le nombre total d'émissions produites devrait approcher la centaine au moment où vous lisez ces lignes. C'est donc dire que les sourds du Québec sont très actifs, et qu'il se produit toujours des événements intéressants dans le monde des sourds. D'autre part, si l'on songe qu'il faut de 19 à 34 heures de travail pour produire une émission d'une demi-heure, il est facile de se faire une idée de la somme énorme de travail que nécessite la production d'une émission d'une heure...

Mais l'équipe de Vidéo-Sourds a toujours réussi à relever le défi avec succès, et c'est tout à son honneur.

Donc, ne manquez pas de syntonner le canal du câble de votre région à l'heure de télédiffusion de «Vivre sa surdité» qui vous convient. Si vous êtes sourds, vous deviendrez encore plus fiers d'être sourds; si vous entendez, vous y ferez de merveilleuses et d'inoubliables découvertes.

INTERPRÉTATION GESTUELLE POUR LES PATIENTS SOURDS À L'HÔPITAL NOTRE-DAME



Par Richard Bernard

M. Richard Bernard désire vous informer qu'il est l'interprète officiel pour les personnes sourdes hospitalisées à l'hôpital Notre-Dame (à Montréal) ou qui y vont pour recevoir des traitements ou passer des examens aux cliniques externes. Ce service est gratuit.

M. Bernard est disponible pour interpréter dans tous les départements de soins de l'hôpital, durant ses heures de travail, soit de 8 h 30 am à 4 h 30 pm, du lundi au vendredi. Les personnes sourdes qui sont hospitalisées à l'hôpital Notre-Dame ou qui doivent y aller prochainement, et qui désirent retenir les services de

M. Bernard comme interprète, peuvent lui téléphoner à son travail, aux numéros 876-7130 ou 876-7134 (voix seulement), et prendre rendez-vous avec lui pour l'heure et le service médical de leur choix. Veuillez donner à M. Bernard la même heure et le même endroit que le rendez-vous de votre médecin ou du service médical de l'hôpital.

M. Bernard espère avoir bientôt le TTY à son travail, pour faciliter les communications avec les patients sourds, pour leur rendez-vous avec lui pour des services d'interprétation.



Canadian Co-ordinating Council on Deafness

Conseil canadien de coordination de la déficience auditive

294 Albert St. Ste. 201
Ottawa Canada
K1P 6E6

M. Arthur LeBlanc

Cher monsieur,

Je désire vous remercier pour l'exemplaire de **Voir Dire**, la revue de l'Association des sourds du Montréal Métropolitain. La revue est de haute qualité et contient beaucoup d'informations utiles. J'ai aimé votre article sur l'histoire du CCCDA. Malheureusement, il contient quelques petites erreurs que je voudrais ici clarifier.

Dans l'article vous mentionnez que d'autres associations nationales ont existé avant le CCDA. C'est vrai en ce qui concerne la Canadian Association of the Deaf et la Société canadienne de l'ouïe (connue sous le sigle anglais de Canadian Hearing Society (CHS)). En fait, ces deux organismes existent depuis près de 40 ans. Cependant, l'Association canadienne des malentendants ne fut créée que récemment, au cours de la dernière année.

Il y a aussi une erreur dans votre explication du rôle des différentes organisations dans la création du CCCDA. Il est vrai que le CAD et le CHS ont joué un rôle dans sa formation, mais pour ce qui est de l'ACMe, c'est plutôt le CCCDA qui a joué un rôle important dans sa formation: il y a deux ans, le CCCDA a parrainé la

première conférence au Canada pour les malentendants, qui a eu comme résultat la création de l'ACMe.

Les quatre organisations n'ont jamais été regroupées par le gouvernement pour des raisons de financement. Nous existons toutes comme organisations indépendantes. Par contre, il est vrai que le CCCDA a été établi pour regrouper, par l'intermédiaire de ses conseils provinciaux, environ 120 associations qui en font partie à travers le pays. La Société canadienne de l'ouïe est indépendante et est membre de notre conseil provincial de l'Ontario. C'est une agence de services. L'ACMe et le CAD sont des organisations nationales et indépendantes du CCCDA. Il est toutefois vrai qu'en certaines occasions nous travaillons tous ensemble vers un but commun et qu'il existe beaucoup de communication entre nos organisations.

J'espère que ma lettre a clarifié les malentendus dans votre article. J'inclus pour votre information un dépliant qui vous expliquera toute l'histoire et la structure du CCCDA. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à me contacter.

Je vous offre mes meilleures salutations.

Le directeur des communications,
Alrick Huebener

LA BOURGADE, UN NOUVEL ORGANISME POUR LES SOURDS



**Par Guy Chevalier,
éducateur spécialisé
à l'Institution des sourds
de Montréal**

Saviez-vous que depuis près de deux ans il existe un nouvel organisme qui s'appelle la **BOURGADE**? Ce mot signifie «un petit village». La Bourgade a obtenu sa charte (son incorporation) au mois de juin 1983.

Tels que décrits dans sa charte, les objectifs de la Bourgade sont:

1. Mettre sur pied et promouvoir différents types de ressources pour personnes sourdes et pour personnes sourdes multi-handicapées.
2. Créer ou, le cas échéant, développer des centres d'emploi, des centres d'apprentissage et des centres

d'unités de vie pour les personnes sourdes.

3. Pour toutes les fins mentionnées ci-dessus, acquérir et opérer un endroit où les personnes sourdes pourront se regrouper.
4. Pour toutes les fins mentionnées ci-dessus, amasser de l'argent ou d'autres biens par voie de souscriptions publiques, de subventions ou de toutes autres manières.

Ce qui est important de retenir, c'est que la Bourgade se veut un organisme de création et de promotion d'emplois pour les personnes sourdes. Depuis plus d'un an, nous consacrons nos énergies à l'obtention d'un «Service d'Extension de la Main d'Oeuvre» (SEMO). Nous avons déjà franchi des étapes importantes en ce sens, mais tout n'est pas fini.

Pour plusieurs raisons, nous avons dû faire face à des changements importants au niveau du Conseil d'administration, et nous avons développé une formule nouvelle pour notre administration, que nous croyons dy-



présente

À SURVEILLER - BIENTÔT
Une émission spéciale:
«HOMMAGE RAYMOND DEWAR»

**VIVRE SA
SURDITÉ**

**UNE ÉMISSION QUI NOUS FAIT VISITER TOUT CE
QUI ENTOURE LE MONDE DES SOURDS.**

- Durée: 60 minutes -

CABLEVISION NATIONALE - Montréal - canal 9

Horaire : Du 9 JANVIER au 8 AVRIL 84

MARDI ; 13 h 00

VENDREDI ; 5 h 00

JEUDI ; 21 h 00

DIMANCHE ; 18 h 00

CABLE T.V. - Montréal - canal 9

Horaire illimité à compter du 30 JANVIER 84

LUNDI ; 16 h 00

SAMEDI ; 19 h 30

MERCREDI ; 9 h 00

**pour l'émission à l'échelle du Québec...
Surveillez l'horaire de votre région**

TELE-CABLE VIDEOTRON - Sherbrooke - canal 20

Horaire illimité

JEUDI ; 19 h 30

CABLEVISION NAT. - Victoriaville - canal 9

Horaire illimité à compter du 6 FÉVRIER 84

Mercredi: 18 h 30

Vendredi: 18 h 00

CABLEVISION NAT. - Québec - canal 9

Début à la fin de JANVIER 84

LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE SOUS-TITRAGE

Par Arthur LeBlanc

La première conférence mondiale sur le sous-titrage organisée par l'Agence canadienne de développement du sous-titrage a eu lieu à Ottawa, les 5, 6 et 7 décembre dernier. Mais qu'est-ce au juste que le sous-titrage? Ce sont les phrases des conversations des personnes à la télévision, qui sont ajoutées sur l'écran au moment où la personne parle. Elles remplacent en quelque sorte, le son que les sourds ou les malentendants ne peuvent entendre, mais peuvent lire au moyen d'un décodeur de sous-titres connecté à leur téléviseur. Notons que le sous-titrage peut aussi être utilisé pour sous-titrer des films ou des conférences projetées sur un écran, etc. Cette technique est toute récente, et elle nous promet d'intéressants développements de ses possibilités d'utilisation. C'est pourquoi il importait d'organiser une conférence mondiale, afin d'examiner l'état actuel de la technologie du sous-titrage et ses possibilités de développement, et d'échanger sur des questions d'intérêt particulier et sur des préoccupations communes aux personnes et aux groupes intéressés par le sous-titrage.

Cette conférence, qui a eu lieu au magnifique Château Laurier, d'Ottawa, accueillit des représentants de plusieurs pays, notamment du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Suède, de l'Autriche, de l'Allemagne de l'Ouest, du Japon, de l'Australie, etc. Le thème de cette conférence, «Bâtissons les assises», s'inspire de la nécessité, pour le service du sous-titrage, d'établir des bases solides, tant au niveau mondial que national.

Les représentants de la plupart des réseaux de télévision du Canada et des États-Unis y ont pris part et exposé leurs faits et objectifs. Pour le Canada, Radio-Canada, CBC, CTV et les postes privés du câble,

Vidéotron et Vidéotrex et, pour les États-Unis, les représentants des réseaux ABC, NBC, CBS, PBS, etc. sont venus tour à tour exposer leurs points de vue. Également, des représentants des réseaux de télévision des pays d'Europe et du Japon ont pris la parole. Les pays les plus avancés dans le domaine du sous-titrage sont le Canada, où il y a l'Agence canadienne de développement du sous-titrage et les États-Unis, où il y a deux agences, l'Institut national du sous-titrage, avec des bureaux à Washington et en Californie, et le Centre du sous-titrage du poste WGBH, à Boston. Il faut dire que les discussions de ces représentants étaient surtout d'ordre technologique. Sur la centaine de participants, à peine une dizaine étaient des sourds ou des malentendants, soit les consommateurs, tandis que les autres participants étaient soit des représentants des réseaux de télévision, soit des fournisseurs de services de sous-titrage ou de décodeurs.

Au cours de cette conférence, plusieurs sujets furent abordés, par des exposés suivis de panels de discussion. Entre autres:

- Incidence du sous-titrage au niveau social et pédagogique.
- Expérience et préoccupations des télédiffuseurs.
- Point de vue légal (l'accès au sous-titrage est-il un privilège ou un droit?).
- Technologie (adapte-t-on la technologie, ou nous y adaptons-nous?).
- Financement (qui paiera la note?).
- Exploitation.
- Coopération internationale soutenue.

Comme on peut le constater, les sujets de discussion étaient intéressants et beaucoup de questions demeurèrent sans réponse, faute de connaissances suffisantes dans de

nombreux domaines nouveaux ou encore peu connus.

Lors d'un dîner, le président de Radio-Canada, Pierre Juneau, a prononcé un discours où il annonçait le début des nouvelles sous-titrées en «temps réel» pour le début de cette année (voir à ce sujet un autre article dans le présent numéro). Le groupe de participants québécois, où les sourds étaient particulièrement nombreux, a eu l'occasion de discuter avec lui, qui est d'un commerce agréable. Puis, lors du banquet, c'est le ministre fédéral des communications, l'honorable Francis Fox, qui a prononcé un discours, pour souligner l'Année mondiale des communications. Personnellement, j'ai été surpris de le voir prononcer mon nom, lorsqu'il a dit que je faisais partie du Comité consultatif sur les communications et les handicapés physiques (un texte a paru à ce sujet dans le numéro 2 de VOIR DIRE). Puis, après son discours, nous avons aussi eu l'occasion de lui parler. Finalement, au dîner de clôture, le président du conseil d'administration de l'Agence canadienne de développement du sous-titrage, M. Pierre Levasseur, a pris la parole et nous a entretenus sur différents sujets, notamment sur la conclusion de la Conférence sur le sous-titrage. Personnellement, je lui ai posé une question au sujet du manque de représentants des consommateurs, notamment des sourds ou malentendants des pays d'Europe, car j'aurais tant voulu discuter avec eux des sujets qui nous intéressent mutuellement, afin de pouvoir ensuite faire des critiques constructives. Monsieur Levasseur, conscient de ces absences, a promis de constituer un fonds suffisant pour pouvoir défrayer les dépenses des représentants des consommateurs lors des prochaines conférences. Et il est question que la prochaine conférence mondiale sur le sous-titrage ait lieu en Australie...

LA VILLA NOTRE-DAME DE FATIMA: DES SERVICES ACCRUS POUR LE BÉNÉFICE DES ENFANTS SOURDS

Par Marc Gagnon, Directeur général



ans, de plus en plus de parents demandent le transport de Montréal. Mais pour donner la possibilité aux parents de venir au camp, le retour se fera du camp, à Vaudreuil, à la fin du séjour, et le transport devra alors être assuré par les parents.

De plus, l'inscription pour chaque séjour se fera les mercredis, de 9 h 00 à 10 h 30 le matin. Le départ en autobus se fera à 11 h 00. Ainsi, les enfants arriveront au camp pour le dîner. La fin du séjour se fera le dimanche, entre 9 h 00 et 11 h 30; les parents venant chercher leur enfant au camp pourront en profiter pour discuter avec les moniteurs pour connaître l'évolution de leur enfant durant son séjour.

Le changement qui, je crois, favorisera l'accessibilité au camp est la nouvelle formule de tarification qui sera utilisée: l'«échelle proportionnelle». L'échelle proportionnelle répondra, je crois, aux besoins des familles n'ayant pas les moyens d'envoyer leur enfant à la colonie. La procédure à suivre sera la suivante:

1. La période d'inscription sera du début de janvier à la mi-mai.
2. Les parents recevront notre dépliant et pourront faire la demande d'une fiche d'inscription.
3. Au retour de la fiche d'inscription dûment remplie et accompagnée d'une preuve du revenu familial (cette preuve peut être la photo-

La Villa Notre-Dame de Fatima, comme vous le savez, est un camp de vacances pour enfants sourds et malentendants. Nous recevons aussi les enfants entendants de parents sourds et les enfants entendants qui accompagnent leur frère ou soeur sourd(e) au camp.

La Villa sera ouverte du 27 juin au 19 août cette année, et recevra près de 200 enfants, soit 4 périodes de 50 enfants. L'été dernier, 80 % des enfants étaient sourds et 20 % entendants. Les enfants sourds communiquaient selon leur goût, soit en gestuel, soit avec la parole.

La villa, qui est située à Vaudreuil, sur le bord du lac des Deux Montagnes, offre plusieurs activités: canot, voile, ski nautique, natation, hébertisme, jeux coopératifs, bicyclette, excursions, artisanat, etc... Les enfants sont réunis par groupes de 8 à 12 enfants avec 2 moniteurs(trices) à leur disposition. Une surveillance est assurée 24 heures sur 24.

La nourriture est préparée avec soin et les denrées sont fraîches, de la semaine. Le coucher se fait en dortoir ou en tente.

Cette année, nous aurons une toute nouvelle équipe à la direction. En effet, un nouveau chef de camp et deux assistants-chef seront en-

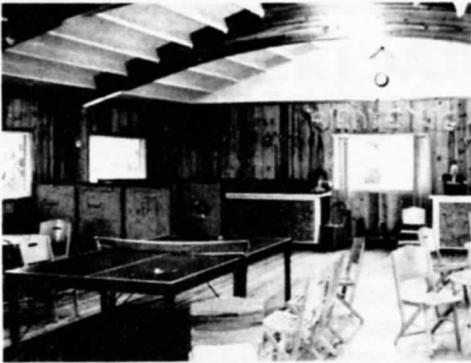
gagés. Une équipe de 16 moniteurs(trices) compléteront le groupe de programmation.

Par les années passées, les séjours variaient de 2 à 4 semaines de camp. Cependant, depuis deux ans, vu la petite capacité du camp et la très grande demande, nous avons cru bon de répondre au plus grand nombre possible d'enfants en limitant le séjour à deux semaines.

Plusieurs changements seront apportés à l'organisation du camp pour l'été 1984, et c'est sur ces changements que je veux vous entretenir. Un de ces changements est la modification des périodes dans leur situation chronologiques pour les groupes d'âge. Habituellement, nous recevions les enfants sur 2 semaines dans la séquence suivante: premièrement les 5 à 9 ans, deuxièmement les 10 à 13 ans et, finalement, les 14 à 17 ans. Maintenant, les 14 à 17 ans seront le premier groupe reçu, suivi, dans l'ordre, des 5 à 9 ans et des 10 à 13 ans.

Un autre changement touche plus particulièrement l'organisation même du séjour. Dorénavant, les parents devront amener leurs enfants non pas à Vaudreuil, mais à Montréal, au 750 est, rue Roy. Le départ se fera par autobus pour Vaudreuil. Le but de cette mesure est de centraliser l'inscription car, depuis deux





copie du rapport d'impôt du père et de la mère, une lettre expliquant la situation financière, une photocopie d'un chèque de bien-être ou de chômage, ou toute autre preuve raisonnable), nous

procéderons à l'étude de votre dossier.

4. Au mois de mai, vous recevrez une lettre confirmant l'acceptation de votre enfant au camp, et indiquant le coût du séjour approuvé pour votre ou vos enfant(s).
5. Finalement, vous nous retournez le coupon annexé à notre lettre pour confirmer votre acceptation des conditions fixées par l'administration du camp.

Ceci représente l'ensemble des différents changements qui seront apportés à la Colonie de Vacances Villa Notre-Dame-de-Fatima. Nous

espérons que ces changements favoriseront la communication entre le camp et les parents. Pour de plus amples informations concernant le Camp de Vacances Villa Notre-Dame-de-Fatima, vous pouvez écrire à:

**La Villa Notre-Dame-de-Fatima
750 est, rue Roy
Montréal, Qué.
H2L 1E2**

**ou encore téléphoner au 1 - 514
-849-6109, et il me fera plaisir de
vous donner toutes les informa-
tions désirées.**

Les Services ATS-Sourd Inc.

(Un service pour les handicapés auditifs par les handicapés auditifs)



ENDROIT

65 ouest, De Castelnau
(Atelier des Sourds, 2e étage, entrée à côté)
Montréal

Si vous avez besoin des services, venez voir Robert Brière
ou André Lauzon. Merci!

CORRESPONDANCE

LES SERVICES ATS-SOURD INC.
65 ouest, De Castelnau
C.P. 40, Outremont
Montréal, QC H2V 4M7

Attention mes amis!

Ceci est pour vous informer qu'un
centre de service pour les appareils
sonores et de télécriteurs
ATS/TTY est ouvert
«SERVICE APRÈS VENTE»

Voici l'endroit et les heures d'affaires pour vous recevoir:

HEURES D'AFFAIRE DU MARDI AU VENDREDI

De 15 heures (3 hres P.M.) à 21 heures (9 hres P.M.)
Lundi: fermé
Tél.: ATS (514) 272-2629

Robert Brière ATS/TTY (514) 272-2629
André Lauzon (ATS/TTY (514) 729-0463

QUÉBEC

2135, BOUL. ST-CYRILLE OUEST
SILLERY, QC G1T 1A3
ATS (418) 683-3011

Jacques Boudreault

SPORTS



Nouvelles de la Ligue de quilles du C.L.S.M.

Par Robert Beauchamp, secrétaire

Comment ça va? Moi, ça va bien, ainsi que tous les joueurs de bowling. Nos parties de grosses quilles sont très intéressantes. Nous jouons aux grosses quilles pour le plaisir et pour avoir du fun. Je suis le 6e président de la ligue du C.L.S.M., et Robert Beauchamp est notre 3e secrétaire-trésorier.

--- Sylvio Labrecque, président.

ABC-WIBC

BOULEVARD LANES

LIGUE «C.L.S.M.»

POSITIONS D'ÉQUIPES

22 décembre 1983

		P.J.	P.G.	P.P.	T.G.	PTS	T.P.	MOY.
NORDIC (A. Mélançon)	4-1	51	29	22	22	= 51	35386	693
2- SPORT (H. St-Hilaire)	2-3	51	28	23	20	= 48	35298	692
3- CLUB LIONS (F. Houle)	2-3	51	26	25	20	= 46	34980	685
4- J.F.K. (C. Gravel)	4-1	51	27	24	16	= 43	35208	690
5- «A.A.» (J. Dumoulin)	0-5	51	25	26	18	= 43	35234	690
6- CIGARES (J. Labrecque)	1-4	51	24	27	18	= 42	34966	685
7- CASTORS (S. Labrecque)	3-2	51	23	28	18	= 41	34962	685
8- FORCE (Y. Routhier)	1-4	51	27	24	12	= 39	35380	693
9- COWBOYS (R. Beauchamp)	5-0	51	25	26	14	= 39	35421	694
10- MANIC (P. LeSiège)	3-2	51	21	30	12	= 33	35240	690

RECORD D'ÉQUIPES

Plus haut triple de la saison:

1- COWBOYS	- 2356
2- CLUB LIONS	- 2314

Plus haut simple de la saison:

1- COWBOYS	- 847
2- CLUB LIONS	- 815

RECORD INDIVIDUEL

Plus haut triple de la saison:

A) 1- J. Labrecque	- 608
2- J. Gravel	- 584
B) 1- R. Boily	- 550
2- M. Baribeau	- 499
C) 1- F. Lamer	- 520
2- T. Turgeon	- 501

Plus haut simple de la saison:

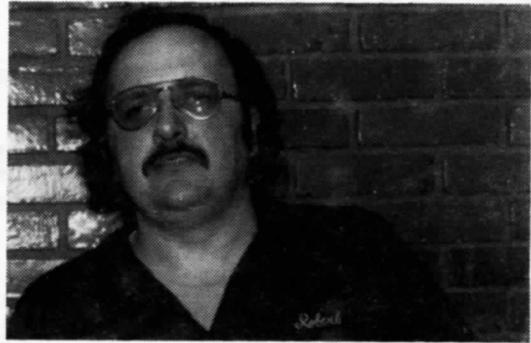
A) 1- H. St-Hilaire	- 226
2- J. Labrecque	- 224
B) 1- S. Brault	- 217
2- R. Boily	- 213
C) 1- D. Gonthier	- 228
2- F. Lamer	- 209

A		B	
513 1- P. LeSiège	5315-30 = 177.1	405 1- R. Boily	7350-51 = 144.1
519 2- H. St-Hilaire	7524-45 = 167.2	393 2- B. Veira	2122-15 = 141.4
488 3- S. Labrecque	8497-51 = 166.6	433 3- R. Guérard	7040-51 = 138.0
437 4- J. Labrecque	8478-51 = 166.2	388 4- M. Baribeau	6954-51 = 136.3
461 5- R. Beauchamp	7803-48 = 162.5	379 5- C. Gravel	6844-51 = 134.1
507 6- G. Collette	3894-24 = 162.2	419 6- G. Desroches	6824-51 = 133.8
443 7- A. Mélançon	7703-48 × 160.4	356 7- A. Chevalier	6370-48 = 132.7
459 8- J. Gravel	7690-48 = 160.2	392 8- S. Brault	5951-45 = 132.2
424 9- R. Backs	7872-51 = 154.3	364 9- P. Mainardi	3844-30 = 128.1
457 10- B. Giroux	7781-51 = 152.5	373 10- D. Péladeau	5360-42 = 127.6
440 11- Y Routhier	7322-48 = 152.5	423 11- R. Saladzius	6037-48 = 125.7
413 12- J. Dumoulin	7754-51 = 152.0	346 12- F. Lambert	6253-50 = 125.0
430 13- G. Ladouceur	7746-51 = 151.8	398 13- S. Laverdure	5956-48 = 124.0
373 14- C. Jodoin	6909-48 = 143.9	301 14- Y Marier	5900-48 = 122.9
421 15- P. Houle	7198-51 = 141.1	290 15- J.G. Richard	5837-51 = 114.4

C

414 1- M. Saladzius
 406 2- T. Turgeon
 422 3- G. Sarrazin
 398 4- M. Morin
 389 5- F. Lamer
 372 6- D. Gonthier
 342 7- S. Trudel
 306 8- J. Proulx
 383 9- E. Bénard
 262 10- D. Ladouceur

7235-51 = 141.8
 7169-51 = 140.5
 7021-51 = 137.6
 6460-48 = 134.5
 6358-48 = 132.4
 6252-48 = 130.2
 5897-48 = 122.8
 5880-48 = 122.5
 5197-45 = 115.4
 2590-30 = 86.3



L'ASSOCIATION MONTRÉALAISE DE CURLING POUR LES SOURDS MONTREAL DEAF CURLING CLUB

Venez jouer au curling avec vos amis sourds, les vendredi soirs, de 19 h 00 à 21 h 00, jusqu'au 13 avril 1984, au

TOWN OF MOUNT ROYAL CURLING CLUB
 5 Montgomery
 Montréal, Qué.
 H3R 2B2

Cotisation anuelle: 93,75 \$

Vous et vos ami(e)s êtes tout bienvenus, si vous désirez jouer au curling ou bien seulement nous visiter.

Les joueurs sont: L. Farovitch, B. Boroday, T. Boroday, B. Craig, G. Babin, A. Bélanger, M. Youngs, J. Hough, N. Craig, E. Boroday, G. Reardon, D. Bell, J. Stump, C. Baribeau, J. Fuoco, R. Sykes, A. Shand.

2e TOURNOI ANNUEL MIXTE DE CURLING POUR LES SOURDS

Patronné par l'Association Montréalaise de Curling pour les Sourds. Il sera disputé samedi, le 4 février 1984, au Club de Curling de Ville Mont-Royal, 5 Montgomery, Montréal, Qué.

				DEC. 9				DEC. 16			
LEAD	2nd MAN	3rd MAN	SKIP	Against	Score	Ends	PTS	Against	Score	Ends	PTS
	P. Lamontagne	T. Boroday	G. Babin (A)	B	6	4	0	E	8	4	10
	E. Boroday	B. Craig	M. Youngs (B)	A	9	4	20	C	3	3	0
J. Meunier	A. Guillemette	G. Reardon	D. Boroday (C)	D	7	3	10	B	5	4	20
D. Bell	J. Fuogo	N. Craig	A. Bélanger (D)	C	7	4	10	bye	—	—	—
C. Baribeault	M. Huard	J. Hough	L. Farovitch (E)	bye	—	—	—	A	8	4	10



Notre équipe, composée de MM. Larry FAROVITCH, André BÉLANGER, Dan BORODAY et Mike RANBY a pratiqué souvent, et nous avons beaucoup d'expérience.

2e CHAMPIONNATS CANADIENS DE CURLING POUR LES SOURDS

MONTREAL — 1980

C'était notre première participation, et c'était une nouvelle expérience.

3e CHAMPIONNATS CANADIENS DE CURLING POUR LES SOURDS

WINNIPEG, MANITOBA — 1981

Nous avons terminé en 5e position.

4e CHAMPIONNATS CANADIENS DE CURLING POUR LES SOURDS

QUEBEC — 1982

Nous avons terminé en 4e position.

5e CHAMPIONNATS CANADIENS DE CURLING POUR LES SOURDS

EDMONTON, ALBERTA — 1983

Nous avons terminé en 3e position.



21^e couronnement de la reine du Club Abbé de l'Épée Inc.

le samedi 3 mars 1984
Hôtel Mont-Royal, 1455, rue Peel,
Montréal.

Banquet et danse à 18 h 00: \$25.00.

Danse à 20 h 00: \$10.00 avant le 2 mars 1984
— À la porte: \$12.00

Âges d'or et étudiants avec cartes: \$8.00 à la porte
seulement.

Prix de présence à toutes les heures.

Disco-mobile — Spectacles — Danse.

Couronnement de la reine à 22 h 30.

Comité d'organisation
Joseph Paquin, président
Claire Mélançon, secrétaire
Guy Leboeuf, trésorier

Directeurs
Denise Corbeil
Cécile Baribeault
Guy Mayers

Julian de Frutos
Guy St-Pierre
Alfred Tanguay

S.V.P. Veuillez m'envoyer.....billet(s)
de danse à \$10.00 chacun.

S.V.P. Veuillez m'envoyer.....billet(s)
de banquet à \$25.00 chacun.

Nom _____

Adresse _____ Code postal _____

Faire chèque visé ou mandat postal au nom du Club Abbé de l'Épée Inc.

Joseph Paquin, 7595, Lajeunesse, app. 8, Montréal, Qué. H2R 2J3 — TTY 279-7095.

Guy Leboeuf, 8629, ave. Henri-Julien, Montréal, Qué. H2P 2J6 — TTY 388-7016.

Denise Corbeil, 8144, rue de Gaspé, Montréal, Qué. H2P 2J8 — TTY 389-5211.